



Collectif
Des agents des
SDIS



**Une force
à vos côtés**

WWW.CGTDESSDIS.COM

DECLARATION CNSIS DU 9 DECEMBRE 2020

Monsieur le président, mesdames et messieurs les élu(e)s, cher(e)s collègues,

Nous aurions pu refaire l'histoire récente de la surcotisation, nous le laissons à d'autres la CGT en reparlera au moment d'écrire la page suivante, celle de la légitime disparition de la part salariale.

Aujourd'hui il est nécessaire de s'arrêter sur l'École Nationale des Officiers de Sapeurs-Pompiers et les questions qui y ont trait.

Les problèmes importants de trésorerie, qui nous étaient rapportés ont-ils été résolus ? Si oui comment, et sinon, quelles sont les solutions envisagées ?

Il est question une nouvelle fois "du modèle économique" de l'ENSOSP, comme le mentionne l'édito du dernier numéro du Sabre et la Plume, nous aimerions en savoir plus, ce débat ne peut pas se passer qu'entre certains acteurs.

De plus, nous aimerions avoir des éléments fiables sur les formations qui étaient programmées en 2020, des formations d'adaptation à l'emploi sont-elles restées en souffrance ? beaucoup de retard a-t-il été accumulé ?

Les derniers officiers nommés dans les grades de lieutenant 2ème classe et 1ère classe pourront-ils tous avoir suivi l'ensemble de leur formation avant les 18 mois pour leur titularisation ?

La DGSCGC s'est voulue rassurante mais plusieurs agents et SDIS nous ont confirmé que des agents recrutés en 2020 ne partiront en formation que fin 2021. Pourtant aucune mesure réglementaire n'a été prise pour permettre, en raison de la crise de la COVID, une adaptation exceptionnelle.

Les agents et employeurs concernés ainsi que leurs représentants ont besoin d'avoir une réponse autre que "ne vous inquiétez pas".

La lecture du même opuscule nous informe sur l'avancement du futur pôle d'excellence de formation à la gestion de crise de sécurité civile, et le rapprochement de l'ENSOSP et de l'Entente-Valabre.

Des informations pourront peut-être nous être données sur le sujet à moins qu'on nous renvoie à la lecture du prochain magazine.

Ce qui ne ferait que renforcer le sentiment que l'ENSOSP fonctionne souvent loin des yeux et de la lumière qui inonde les autres établissements de la Sécurité Civile.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les élu(e)s, cher(e)s collègues merci de votre attention.